

Les concours de l'enseignement (Capes, agrégation...) maintenus, mais aménagés

Paris, 15 avr. 2020 (AFP) -

Les 250.000 candidats préparant l'agrégation, le Capes ou le concours de professeur des écoles pourront bien passer leurs examens sous différentes modalités d'ici à mi-juillet, malgré l'épidémie de Covid-19, a annoncé mercredi le ministre de l'Education.

"J'ai souhaité qu'ils puissent passer ce concours, que leurs droits soient préservés et qu'ils puissent travailler pour ce qui les passionnent, l'entrée dans l'enseignement", a déclaré Jean-Michel Blanquer sur LCI, après plus d'un mois d'incertitude sur le sort de ces trois concours.

Il s'agit de l'agrégation (recrutement pour l'enseignement secondaire ou supérieur), du Capes (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire), et du concours de professeur des écoles (CRPE).

Sur les modalités précises, qui n'avaient pas été dévoilées, "lorsque le début du concours a déjà été passé avant la période du confinement, souvent c'est des écrits, eh bien l'oral peut être passé en juin ou juillet", a détaillé le ministre.

"Autant que de besoin et dans la mesure du possible, la visioconférence sera privilégiée", a précisé un communiqué du ministère.

"Lorsqu'il n'y a pas eu le passage d'une première épreuve avant la période de confinement, c'est le cas de la plupart des Capes, ce sera un écrit, organisé dans les conditions sanitaires qui conviennent, avec de la distance, dans des salles qui permettront cela et ce sera à partir de la mi-juin et jusqu'à la fin juillet", a ajouté M. Blanquer.

Pour ces "épreuves compactées", "ceux qui devaient passer un oral, le passeront l'an prochain, au moment de leur titularisation et seront fonctionnaires stagiaires dès le mois de septembre", a ajouté le ministre.

"A la rentrée, ces fonctionnaires stagiaires bénéficieront d'un accompagnement renforcé et de la visite d'un inspecteur pour faire le point", souligne le communiqué du ministère.

Les contours de l'oral reporté au printemps 2021 seront "définis dans les prochaines semaines".

Les candidats vont recevoir très prochainement un mail personnalisé expliquant l'ensemble de ces modalités.

Quelque 256.377 candidats se sont présentés cette année pour 29.438 postes offerts aux concours internes et externes de recrutement des professions enseignantes, des personnels de direction, des personnels des corps d'inspection, de conseillers principaux d'éducation (CPE) et de psychologues de l'éducation nationale.

En tout, sur 136 concours externes et 90 concours internes prévus, 79 concours ont été reportés en raison de l'épidémie de coronavirus.

dar-ito/dar/swi

Afp le 15 avr. 20 à 12 23.